

Plan canicule : les chefs d'établissement, fusibles du ministère

Le Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur, publié en cette fin mai 2026, confirme une tendance qu'IDFO dénonce depuis trop longtemps : **la transformation progressive des personnels de direction en boucs émissaires institutionnels, seuls responsables de tout, réellement maîtres de rien.**

Derrière la bonne conscience climatique du ministère se cache une réalité brutale. **Le chef d'établissement se voit confier simultanément l'évaluation des risques, la protection des personnels, la gestion de la continuité pédagogique et la responsabilité de la demande de fermeture — sans moyen nouveau, sans autorité réelle sur le bâti.** Car c'est bien là le cœur du problème : les locaux appartiennent aux collectivités territoriales. Si les salles surchauffent, si les stores sont absents, si la ventilation est défaillante, **le chef d'établissement ne peut qu'alerter et documenter. Mais c'est lui que les familles appelleront, lui que l'institution questionnera, lui que la juridiction administrative jugera.**

L'État, de son côté, s'abrite confortablement derrière l'absence de tout seuil réglementaire de température et l'absence de toute obligation contraignante imposée aux collectivités territoriales. **Il fixe les devoirs sans garantir les droits. Il exige la traçabilité — Duerp actualisé, grille de confort remplie, plan de continuité à jour — non pas pour protéger les élèves et les personnels, mais pour se protéger lui-même en cas de difficultés.**

Indépendance et Direction refuse cette logique du fusible. Les personnels de direction ne sont ni des gestionnaires du risque climatique ni des responsables de la vétusté du bâti scolaire. **Nous exigeons que l'État assume ses responsabilités, que les collectivités soient soumises à des obligations de résultat contraignantes, et que les personnels de direction disposent enfin de leviers réels à la hauteur des responsabilités qu'on prétend leur confier.**

La chaleur monte...la colère des personnels de direction aussi...